

**LA PROTECTION SOCIALE
DE VOS SALARIÉS**

**L'Offre
recommandée par
vos partenaires
sociaux**

**Accord des Industries de
l'Habillement Rhône-Alpes**

Santé
Prévoyance
Épargne
Retraite



Comme vous !

Votre offre dédiée

L'accord signé par vos partenaires sociaux le 10 décembre 2015, prévoit :

- en **Prévoyance**, un régime de base obligatoire et un régime optionnel,
- en **Frais de santé**, un régime de base obligatoire et deux niveaux de garanties optionnels, qui peuvent être souscrits soit à titre obligatoire par l'entreprise, soit à titre facultatif par le salarié.

Cet accord entre en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

Le choix du régime se fait au niveau de l'entreprise pour l'ensemble des salariés concernés.

Votre offre APICIL vous permet de bénéficier de :

- Un régime de base obligatoire recommandé par votre branche professionnelle
- La mutualisation des risques au sein de votre branche,
- Un espace personnel en ligne afin d'effectuer facilement toutes vos démarches.

Pour vous accompagner, nous mettons également à votre disposition un espace dédié à votre branche professionnelle sur notre site : www.apicil.com/mhra

VOTRE OFFRE PRÉVOYANCE

- Un régime de base et un régime optionnel pour renforcer votre garantie en cas de décès et/ou arrêt de travail
- Le régime conventionnel de base couvre 3 risques principaux :
En cas de décès, 3 options au choix :
Capital décès seul, Capital réduit + rente éducation, Rente de conjoint temporaire.
En cas d'IAD : versement du capital décès par anticipation,
En cas d'arrêt de travail : d'indemnités journalières,
En cas d'invalidité : versement d'une rente en cas d'invalidité (1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie).

VOTRE OFFRE SANTÉ

- La possibilité pour vos salariés de renforcer leur régime de base avec deux niveaux de garanties optionnelles
- 3 modes de cotisations possibles pour couvrir uniquement vos salariés ou également leur famille

Des solutions pour simplifier vos démarches

Votre Espace Personnel en ligne

En vous connectant à l'Espace client de votre entreprise, espace sécurisé sur www.apicil.com :

1 Consultez vos contrats

- la liste des contrats en cours et résiliés,
- le détail pour chaque contrat des taux de cotisations, tableau de garanties, notice d'information,
- la liste des salariés adhérents aux contrats avec possibilité d'export.

2 Gérez vos salariés

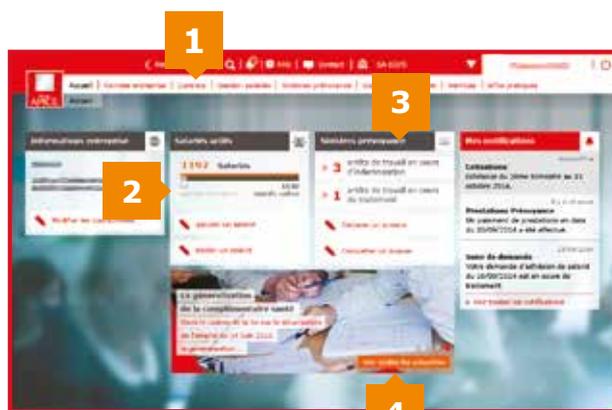
- accès à la liste des salariés avec critères de recherche,
- consultation de la fiche détaillée par salarié,
- affiliation, radiation et déclaration de portabilité des droits de vos salariés.

3 Gérez vos sinistres en Prévoyance

- déclarer un arrêt de travail, un décès ou compléter un dossier existant,
- accéder en temps réel à la liste des sinistres en cours (incapacité, invalidité, décès), avec le statut du dossier.

4 Plus d'informations et de conseils

- toute l'actualité sur la protection sociale,
- nos conseils pour vous accompagner,
- nos dossiers «regards d'expert» sur les temps forts 2015 : réforme du Contrat Responsable, DSN (Déclaration Sociale Nominative)...
- les réponses à vos questions dans la FAQ (Foire Aux Questions).



Pour vous accompagner dans toutes vos démarches,
nos conseillers sont disponibles

au **04 72 27 73 73**

ainsi que votre espace dédié sur notre site :

www.apicil.com/MHRA

**Paritaire et mutualiste, notre Groupe,
créé par les entreprises et les salariés,
pour les entreprises et les salariés, est gouverné
par ses propres clients, c'est-à-dire vous.**

Ancrés dans le monde économique, comme vous,
nous partageons vos enjeux, vos priorités et vos contraintes.
Nous vous accompagnons au travers de nos 4 activités :

Santé / Prévoyance / Épargne / Retraite

Partenaire naturel des entreprises, nous améliorons votre performance globale
en contribuant au bien-être de vos collaborateurs. Acteur engagé au sein de la société,
nous consacrons chaque année près de 15 millions d'euros à la mise en œuvre
d'actions de solidarité et soutenons le développement économique local.

5^e groupe
de protection
sociale
français

1938
date de création
d'APICIL

1^{er} groupe
de protection
sociale en
Rhône-Alpes

**16 agences &
7 bureaux**
en France

2027
collaborateurs

1,7 M
de personnes
assurées

14 M €
dédiés
à l'action sociale

44 307
entreprises
clientes

Source : rapport d'activité 2016

APICIL Prévoyance : Institution de prévoyance régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale.

MICILS : Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, inscrite au répertoire
SIREN sous le numéro 302 927 553.

Siège Social : 38 rue François Peïssel – 69300 Caluire et Cuire.

Groupe APICIL certifié ISO 9001 : 2015 et EN 15838 : 2009 (Relation Clients) par SQS.

Juin 2017 – Conception : APICIL - Crédits photos : Istock. SP17/FCR0334

Document non contractuel à caractère publicitaire

